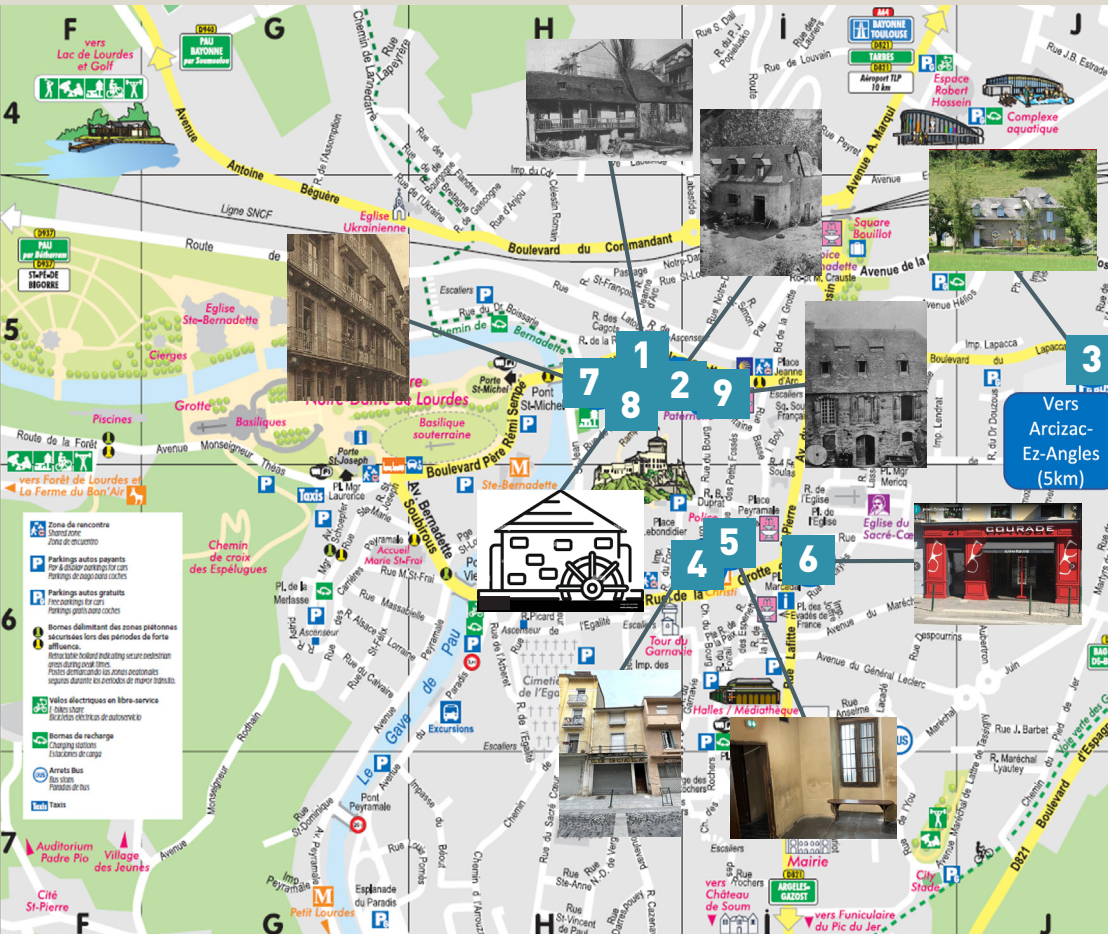


## Bernadette et les moulins



## Bernadette et les moulins



## Déménagements et précarité

« Jésus lui déclara : Les renards ont des terriers, les oiseaux du ciel ont des nids ; mais le Fils de l'homme n'a pas d'endroit où reposer la tête. »

*Évangile selon saint Luc, chapitre 9, verset 58*

De maison en maison et jusqu'à la misère du cachot, la famille Soubirous a fait l'expérience de la pauvreté et de l'instabilité, en gardant la foi et l'unité familiale. Ce parcours permet aux jeunes de confier les difficultés et imprévus de leur vie pour découvrir la fidélité de Dieu.

L'ÉQUIPE DE LA PASTORALE DES JEUNES RESTE DISPONIBLE...

**N'HÉSITEZ PAS !!**

+33 (0)5 62 42 78 38 / sjeunes@lourdes-france.com

## Les étapes du parcours (voir plan)

### Avec Bernadette

1. Moulin de Boly (de janvier 1844 à juillet 1854)
2. Moulin Laborde, Louzé, Peyret ou Dufo (fin 1854-début 1855)
3. Moulin Sarrabeyrouse (fin 1855-début 1856)
4. Chambre au 14, rue du bourg dans la maison Rives Soubies (1856)
5. Cachot (de mai 1856 à septembre 1858)
6. Pâtissier cafetier Deluc 21, place marcadal (de septembre 1858 à septembre 1859)
7. Moulin Gras (de septembre 1859 à 1864)

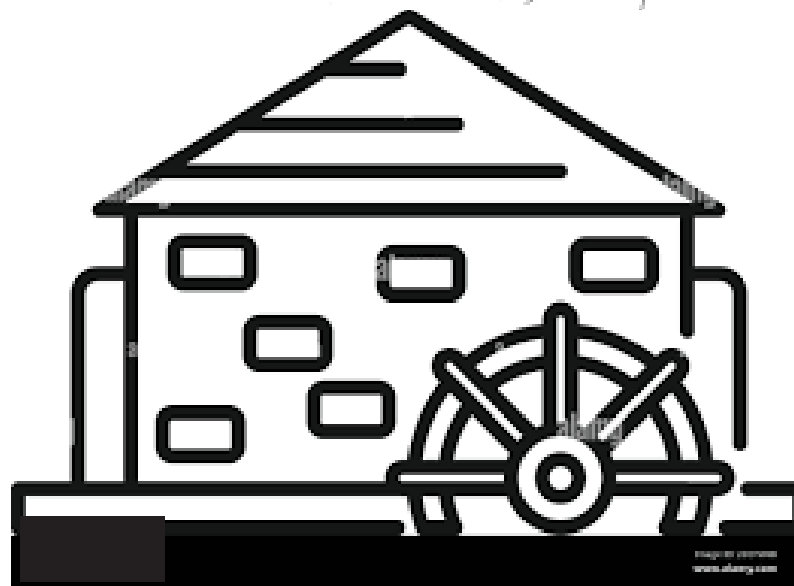
### Pour aller plus loin...

### Sans Bernadette

8. Moulin Baudéan (1864-1865)
9. Moulin Lacadé (1865-1871)



## Coloriages



Pendant la presque totalité des Apparitions, de Février à Juillet 1858, Bernadette Soubirous et sa famille logeaient à l'ancien cachot de la rue des Petits-Fossés. Ce domicile misérable n'était en fait qu'une étape parmi une série de déménagements successifs. D'où venaient les Soubirous en 1858. Où habitèrent-ils par la suite ?

En regroupant diverses sources, nous avons tenté de reconstituer la chronologie des domiciles de François Soubirous et de Louise Castérot. Le sort de cette famille, calamiteuse descente aux enfers, fut bouleversé par le destin de l'aînée de la famille. La charité publique, civile et religieuse, permit à la famille de la future sainte d'être logée décentement. On notera l'attachement de la famille Soubirous aux moulins : rien d'étonnant dans la mesure où les Soubirous et les Castérot étaient meuniers depuis des générations.

■ **1. Moulin de Boly.** Dès leur mariage, le 9 janvier 1843, François



Soubirous (originaire du moulin Latour-Dozous) et Louise Castérot s'installent au moulin de Boly, suite à la mort d'Augustin Castérot, père de Louise; cette dernière y vivait avec sa mère, ses trois sœurs et son frère.

Leurs premiers enfants y naissent: Bernadette (7 janvier 1844), Jean (13 février 1845, qui meurt deux mois plus tard), Marie, dite Toinette (19 septembre 1846), Jean-Marie (10 décembre 1848, qui meurt deux ans plus tard), Jean-Marie (13 mai 1851).

En 1852, Joseph Abadie,



propriétaire, le vend à Armand Soubirous, vente formellement enregistrée sur le cadastre qu'en 1854, année pendant laquelle, ne pouvant payer le loyer, François Soubirous doit déménager.

■ **2. Moulin Laborde-Louzé (ou Payret ou Dufo).** Après le 24 juin 1854, Claire Castérot, sa famille et celle de François Soubirous, louent le moulin Laborde-Louzé situé entre le moulin de Boly et le moulin Lacadé. le moulin Laborde-Louzé ne fonctionne que par intermittence, François doit louer son travail à d'autres meuniers.

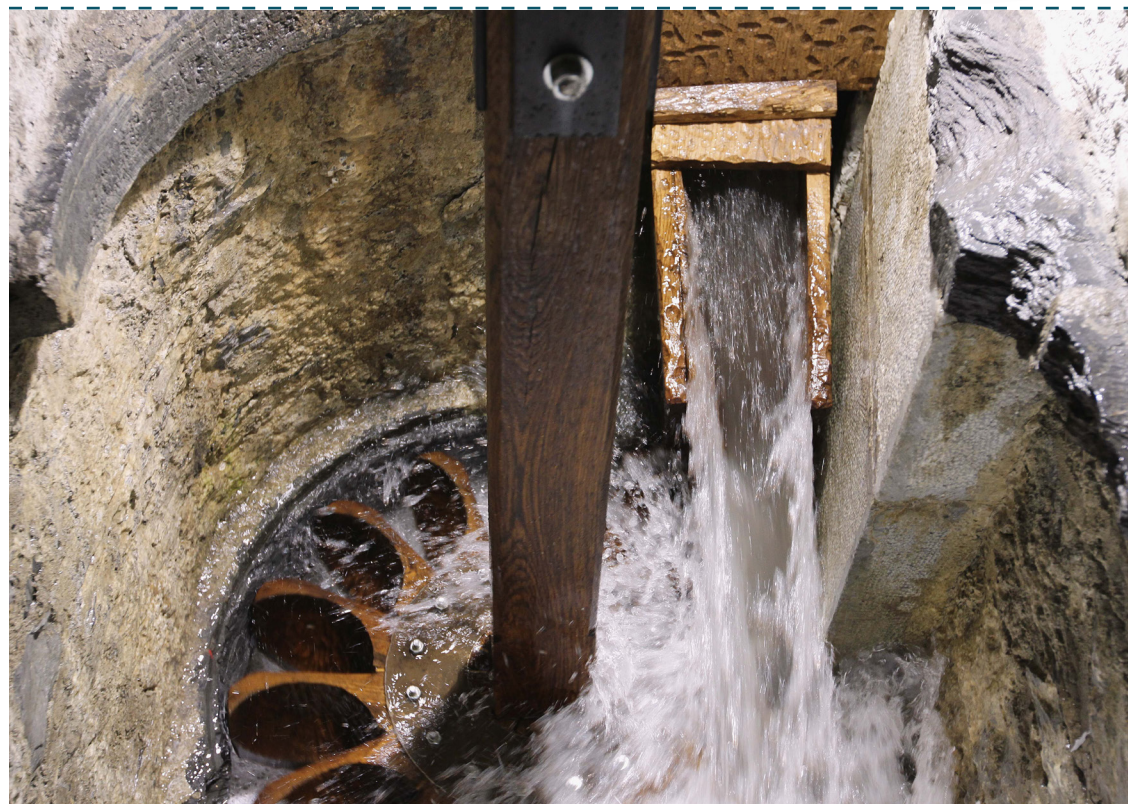
Naissance le 28 février 1855 d'un nouveau frère de Bernadette : Justin. Il mourra le 1er février 1865 au moulin Lacadé. Bernadette et sa famille sont touchés pendant l'automne 1855 par l'épidémie de choléra.

Le 22 octobre 1855 : mort de la grand-mère maternelle de Bernadette, Claire Castérot. Les filles de la défunte se partagent l'héritage et se séparent. François Soubirous et sa famille quittent Lourdes.

■ **3. Arcizac-ès-Angles.** À la fin de l'année 1855 ou au début de 1856, les Soubirous s'installent dans ce village, à 5 kilomètres de Lourdes, sur la route de Bagnère-de-Bigorre. Ils louent le moulin Sarrabeyrouse, sur l'Echez. Nouvel échec.

■ **4. Maison Rives-Soubies.** En début de printemps 1856, les Soubirous reviennent à Lourdes, rue du bourg, où ils louent une chambre à la maison Rives, où Soubies, dit Pélat, leur sous-loue une chambre. Cette maison, selon René Laurentin, était située, au moment de son enquête, c'est-à-dire en 1960, au numéro 14 de la rue du Bourg. Le conservateur du Musée Pyrénéen, Louis Le Bondidier, écrit par ailleurs dans son rapport moral en 1945 : « Le conservateur, s'étant aperçu qu'on démolissait au carrefour de la rue du Bourg et de l'impasse du Fort une vieille maison qu'il savait, d'après les documents de la bibliothèque, avoir été habitée par Bernadette avant les Apparitions, demande à M. Abadie, architecte propriétaire de la maison, de lui donner pour le musée les pierres de l'encadrement d'une vieille porte ogivale. M. Abadie y consentit : les

## CARTE POSTALE



S L E S S E P T O E U V R E S D E M I S É R I S C O R F S D  
 E N C O R P O R E L L E S F E U R X B U P R U T B E I Y E L  
 S O I Q S N H M G K Q D I B C R G U Y Y K N P E D O E G D S  
 X F L R E F H B G S Z F B O Y T O K Z K T S K A S Y C M A Z  
 P U Q Z R E Y V X B V X L R G E G B B N J W C T Q R R H L A  
 D Q Q M M L R S D W L M T L H W W F O X T F N Z J O B E A Y  
 X B K V E X È P É N E E C X M M T S B Q N O W Z R K M O M K  
 C H N E C P B P N M I N T T Z Y I O O E I B F Z P Y B F S W  
 U A O U C T Q T S G A D S V Q U D V I U O M S M U V H D E I  
 R G D X L P R Z L E T F Y E Q W T N Q Q A C T G R O J U L F  
 M A S E A Z E Z P K L H F X V K L X S D L H M M M Y K T R X  
 W U G A M W J D Z U A R U A K E U J W T E X V L O J W X E I  
 D V L V X L J J F X J E I E X E L E X L M E R C T P A W T H  
 O P S J X Q P P S A C V G L C U Q I K I O D B A M D Y X S M  
 V D G H R L X H Y R R N I À L S A R R C H U Q L W U D O I G  
 W K B Q W A M X I X Q Z E V W I L R R L D M J R S M U V S O  
 R R H H B X C T O Q A R X L H P E B E G E H Z L P F R K S Z  
 B T V G Q S É Y O J I L W E V J D U L G E S Y K J T H C A C  
 F P P M U V X Y U O Q I Z X J O P X C M N K M I W E T I N B  
 X Y R K B Y D F B S K E V W E N N I M C K A B O N X F T U Y  
 B J G D B G I À O W S X R B L Q I F S T A D M R R Q U G H D  
 V I S I T E R L E S P R I S O N N I E R S O F À W T T U R Q  
 T H J F L E R T Q L O Q N K I L C B F Y C T Q P R V S W H F  
 V P H B N D A M J R B U V A A I D C Q A S A C J A E T E S R  
 T J Y N L J Q B P U S C P O N E M G D M H E Z M T V N N D Q  
 N K O I I J Z R U Q V B X X N F Z Y C U H P K F Z X J N B Z  
 P D J X A V I I C B X W B H T B X D Y D X R Y U R T V E O L  
 A W E C Z O B V M F B R V R A H D S X N A F U B P C A N X D  
 T L Z M C C D L P Z N F D N O P U D L Q D Q H D B I U I D G  
 K B Y Z V P S E F K R Z B M Q A V J K U P T E K H G T O S P

accueillir les pèlerins assister les malades donner à boire à ceux qui ont soif  
 donner à manger aux affamés ensevelir les morts vêtir ceux qui sont nus  
 visiter les prisonniers

-----  
 -----

pierres ont été transportées au château. Elles seront mises en place près de la chapelle quand on pourra se procurer du ciment. » La localisation précise de cette maison n'est pas évidente.

François Soubirous travaille comme journalier. Ne pouvant payer le loyer, ils laissent un meuble en gage et doivent trouver un autre logis.

■ **5. L'ancien cachot de la rue des Petits-Fossés.** Mai 1856 : les Soubirous sont recueillis à l'ancien cachot, désaffecté en 1824, propriété d'André Sajous, cousin de Louise Castérot. Ils vivent à six dans une pièce qui mesure 4,4 x 3,7 mètres. Le loyer est de quelques sous.

Pendant l'année qui suit, la famine frappe les Hautes-Pyrénées. Fin mars 1857, François Soubirous est accusé à tort de vol. À la fin juin 1857, Bernadette part à Bartrès. Le 28 janvier 1858, Bernadette rentre de Bartrès et rejoint les siens au cachot. Les Apparitions se déroulent à partir du 11 février.

■ **6. Maison Deluc.** Au mois de mars 1858, après les quinze

premières apparitions, Bernadette reçoit de nombreuses visites. Parmi eux, des médecins conseillent aux Soubirous de déménager à cause de l'hygiène catastrophique du lieu : un tas de fumier croupis dans la cour. Deux enfants de la famille sont déjà morts en bas-âge, les Soubirous comprennent la nécessité de fuir « ce bouge infect », selon les mots du procureur Dutour. En mai, ils sont hébergés par le pâtissier Jean Deluc, marié à Françoise Gesta, cousine de Louise Castérot au 21, place Marcadal. Ce sera le logis des Soubirous à l'heure de la dernière apparition.

■ **7. Moulin Gras (ou moulin Bain).** En 1859, les Soubirous reviennent sur les rives du Lapacca, au moulin Gras. Naissance de Bernard-Pierre, le 10 septembre 1859. Bernadette reçoit de plus en plus de visiteurs. Pour la protéger et l'éduquer, le maire et le curé de Lourdes réussissent, en juillet 1860, à la faire intégrer « comme indigente », c'est-à-dire sans payer, auprès des Sœurs de l'hospice.

François Soubirous travaille sur le chantier de la future chapelle.

■ **8. Moulin Baudéan.** En septembre 1863, la famille Soubirous s'installe au moulin Baudéan, en dessous du moulin Boly. Un nouveau frère de Bernadette, Jean, voit le jour le 4 février 1864 ; il meurt âgé de sept mois.

Bernadette est officiellement domiciliée « en pension » chez le sœurs de l'hospice. Elle visite régulièrement sa famille.

■ **9. Moulin Lacadé.** Jean Soubirous, né le 4 février 1864, est décédé au moulin Baudéan le 7 septembre 1864. Son frère Justin, âgé de dix ans, décède au moulin Lacadé le 1<sup>er</sup> février 1865 ; entre ces deux dates, ultime déménagement de la famille Soubirous au moulin Lacadé, leur sixième moulin, leur cinquième sur le Lapacca.

L'évêque de Tarbes, Mgr Laurence, se doit d'aider la famille de Bernadette, qui ne peut être laissée dans la misère. C'est le curé de Lourdes, l'abbé Peyramale, agissant pour le diocèse, qui loue 300 francs le moulin Lacadé pour la famille Soubirous.

Le 20 août 1867, par-devant Maître Daléas, notaire à Lourdes, le moulin est acheté par le diocèse au profit de François Soubirous, d'où son appellation de «Maison paternelle». Les vendeurs sont Adolphe et Charles Lacadé, fils d'Anselme Lacadé, le « maire des Apparitions.»

Une ultime sœur de Bernadette, neuvième enfant de Louise, y naquit en janvier 1866. Elle ne vécut que quelques heures, et ne fut pas déclarée à l'état-civil.

En juillet 1866, la veille de son départ pour Nevers, Bernadette vint partager avec sa famille le dernier dîner, jusqu'à onze heures du soir. Repas d'adieu pour celle qui ne reverra jamais Lourdes.

Le 8 décembre 1866, jour de la fête de l'Immaculée Conception, Louise Castérot, mère de Bernadette, décède au moulin Lacadé. Le 4 mars 1871, François Soubirous, père de Bernadette, y meurt à son tour. Le 27 février 1919, y décède Jean-Marie, qui assura la seule descendance de François et Louise Soubirous. En 2009, la famille possède toujours le moulin Lacadé.

L A E S S E P T O E U V R E S D E M I S É R I C O R D E S P S I R I T U E S L L  
 E V S E N W I F I P G C U I D C U A Q K R J A U S G J X Q U M M T W I V H T N C  
 S E G H B N P C R V B R J B K P Z T G R K L B Z Z T D G P W O Q R W W T B R O I  
 E R N T U N R N Y E V K S N D C J H O O M L H L P D O P C H H T B G M N R O C Y  
 I T T V H U T G M U E E C Q I J X Y G Y H Q M K C I O Y E L R C H X A N Q M B M  
 C I U C O N S O L E R L E S A F F L I G É S R S T R Z L J R U M P X B E B S G R  
 Y R O O T B L Y T N W M W V R L T T F A V G A Z T R F N M X X O R U J V E E Q J  
 B L K P D M V K X F K G D H S C Z M N X J P C E V D T K B C I S B U K Z H L Z T  
 Z E Z K L E E F C K J G U U M K D J S V X R R K I O Q I V U V G O N F W P R H S  
 F S W I Z G L Y A J Z K U K K R W M M J E L I B D P D T M Q M M Y R I W H U R I  
 L P L C V T N S A M G Q L N G A X F V G E Y W Z J Q I T E P E L A E B X Y O N R  
 T É Y V Q U P E N B C O A U B Z F J V S Z B M C A H T J Z I Z W N S D B W P O R  
 R C L O Q R D G P A F Q J H S B V A P V G H I J R B N F G N D O Q Q E M O T I O  
 P H S J X V H C W Q D J V K Y S P E B O C M Y J S X Z P T U X A W D X E N E G G  
 T E T M V Y G Q P T F T T G Z H R V N X I R M C D C S V F G H Q T A E B I S Y T  
 G U J K G V J B R W D M N U P S J K I A I X X P Y J G Z G L P J Q H H I E T G W  
 X R X A L Q N C I K R L V O O V C N A B H B C M B B R E Q R H P K L B U M N P K  
 X S A G L S W A Y F S C W N S R H U C S E S N E F F O S E L R E N N O D R A P Q  
 T W V Y W U K H B D M S N X F I K R B V T S E S W K V Y S T S L Y E N G E V P O  
 Y X V H C T E U G N U E F S M Z U G B N L X D C H P U N O B K Y X N Z W R I J A  
 R W P U L G E R P P S T Y F K D N Q A X M C E W U O Z Y N Q F W Y A T Z M V F N  
 Z E W O U R K O R E X Q T X B E N R X X X M K W R F B B E E W O I U H V L S J T  
 K U E M X U D K N B P M D T T S O V G U T C I W U E P R M L D L H S E N K E W Q  
 I M U L C P D N C W C Y Y C J N A E W C E L B E S E P X J Q P N G W L E I L Z X  
 A W B C Y T U I U P J B N Y G T S O G Y G C D Z N E R T M L A H R C X G U R B T  
 B H R J I Y A K S F E P W I W P W P S O R V R G U O F T R H W L G Y Q B B U O Z  
 P N F L E N E K L Q L V S M K F E H O C B H X E K Q V O N B E W O S N C B O N I  
 E N Z U G I G B H T A E X R U K R F F A J H H X L M F Z Y X N U S M X V S P Y Y  
 M H S O Y N S Y S U L N B T X K E B B N D N G P Y L R V E G L I O X C B Z U S E  
 O E K Q F J M F Z R R D J T X F V W R P Y I T I F H I W A Q M E D D J Y X E F Q  
 S O G E C Z Q K E W S C C X G P W C G Z Z A K A F I U E Y J A N W A C V T I H J  
 G W G G A P T N B N H D F A N F X G I F V V U F V X U O S E E Y L T M D I D I E  
 O I R C G Z G E O D F B T H X M W A I J N H I V W W G T G N A I C C A Y W R O P  
 H B J O R I J J W E X R N M F V V D H E Q E Q E A M Y K O D O A K I E D H E K Q  
 S B D X E L F H W P P D Y I T F U X K K Z T Q F D V E Y P H L C P O J T A I R V  
 D U W S E L W K A M Z Q S B N F H Y V Z G Q E I V Y T A B J E C C R U V O R X G  
 B X N F L Z X C J Q O Y H A S T W E W F P W S F F Y O F Q U P Y R A F E P P U X  
 N E Z B W B D G Y F G B U X F V K Z E I G M D G I P T Y X V G F H C D A Y C R L  
 S Q H O E S C D L P C R W N T W K F G C V E R J Z N F O W H M U V C H U E C Z K  
 O S I W T O K R S I Z P H O I K W H E W D Y V E D R L A V C J M G K S R W U U I

avertir les pêcheurs      conseiller ceux qui sont dans le doute      consoler les affligés  
 enseigner les ignorants      pardonner les offenses      prier Dieu pour les vivants et pour les morts  
 supporter les personnes ennuyées

-----  
 -----  
 -----



À S. EM. Le cardinal Langénieux, archevêque de Reims.

Bazas, le 31 mai 1899

Révérendissime Seigneur,

Ce livre a été écrit, il y a longtemps déjà, sur Votre conseil, et il me semble que l'heure est venue de le publier.

**J'ai connu Bernadette. J'ai suivi de près les événements miraculeux de Lourdes. Les choses dont je parle, je les ai vues ; je les ai entendues ; et ces quelques pages, dont personne mieux que moi ne sent l'imperfection, n'ont d'autre mérite que d'être le récit d'un témoin.** À ce titre, du moins, pourront-elles faire quelque bien, surtout si Votre Éminence daigne les couvrir de sa haute bienveillance et en accepter la dédicace.

Malgré qu'il ait été si court, votre passage dans nos montagnes a été singulièrement béni de la Providence, et tous savent que jamais les grandes œuvres qu'il vous a été donné d'accomplir, plus tard, au service de l'Église et de la France, n'ont pu détourner votre cœur du sanctuaire des Apparitions. Vous aimez à y revenir. **Aux heures plus graves de votre épiscopat, toutes les fois qu'une mission plus importante était confiée à votre sollicitude, on vous a revu aux pieds de Notre-Dame.**



C'est avec cette piété si tendre à la Vierge Immaculée qui vous inclinera encore vers mon modeste travail. J'espère, Éminence, que bénis par la douce Dame de la Grotte et présentés par vous aux innombrables pèlerins de Lourdes, mes *Souvenirs intimes* trouveront partout un accueil sympathique.

Daignez donc agréer,

Révérendissime Seigneur, avec l'expression de ma reconnaissance, l'hommage du religieux respect avec lequel j'ai l'honneur d'être,

De votre éminence,  
le très humble et dévoué serviteur,

J.-B. Estrade



## PAROLES

« Alors, Bernadette, tu pourras à l'avenir t'amuser, t'en donner, faire ce que tu voudras, tu n'as pas à craindre pour ton salut ! Oh ! Ce n'est pas ça ! Elle me rendra heureuse selon que je fasse bien. »  
Abbé Pène et Bernadette, 21 février 1858

« Qu'est ce qu'elle t'a dit ? D'aller dire aux prêtres qu'on vienne ici en procession. »  
2 mars 1858

« Ah, tu ne sais pas, menteuse ! Et pourtant le journal l'écrit, et tous ceux que tu fais courir après toi le disent, que c'est la sainte Vierge. »  
2 mars 1858

« C'est malheureux d'avoir une famille comme ça qui met le désordre dans la ville. Retenez la et ne la laissez plus bouger ! »  
2 mars 1858

« C'est toi, lui dis je, petite drôlette, qui prétends voir la Vierge aux roches de massabielle ? Oui, c'est moi. Tu mens, petite effrontée, ce n'est pas vrai, cela... c'est vrai, oui. Je le répète, tu mens, et si tu continues ce rôle... nous allons te faire mettre en prison. Tu n'as pas honte, lui dis je alors, de faire pleurer ainsi ta mère ? Si, j'en ai de la peine, mais la sainte vierge m'a ordonné de dire ce que je dis. je ne puis pas croire, lui dis je, que c'est la sainte Vierge qui t'a parlé. Tu l'as cru, voilà tout. Je suis allé moi même aux roches de Massabielle, hier, et il m'a semblé entendre quelque chose qui remuait. Il en aura été de même pour toi. Tu auras entendu quelque oiseau qui s'était réfugié là et tu t'es imaginé que c'était la sainte Vierge qui te parlait. Mais, réplique t elle, si c'était un oiseau, il n'aurait pas parlé. »  
Abbé Vincent Péré, 29 mai 1858.



**R. Ave. Ave, Ave Maria (bis)**

1. Ô, Vierge Marie, le peuple chrétien,  
À Lourdes vous prie, chez vous il revient.
2. Le fond de la roche s'éclaire un instant :  
La Dame s'approche, fait signe à l'enfant
3. « Venez, je vous prie, ici, quinze fois,  
Avec vos amies, entendre ma voix. »
4. Avec insistance, la dame, trois fois,  
A dit « pénitence ». Chrétien,  
c'est pour toi!
5. À cette fontaine venez et buvez;  
Dans l'eau pure et Sainte allez vous laver.
6. « Je veux qu'ici même, au pied de ces monts,  
Le peuple que j'aime vienne en procession. »
7. « Et qu'une chapelle bâtie en ce lieu

Aux hommes rappelle qu'il faut prier Dieu. »

8. « Marie est venue chez nous, dix-huit fois;  
L'enfant qui l'a vue est digne de foi. »
9. La grotte où l'on prie, dispense la paix;  
C'est là que Marie répand ses bienfaits.
10. On voit la fontaine, couler sans tarir,  
Et la foule humaine passer sans finir.
11. Aux grâces nouvelles, sachons obéir.  
Car Dieu nous appelle à nous convertir.
12. La terre est en fête, Dieu veut nous sauver,  
L'Église répète le chant de l'Ave.
13. Sans cesse, ô Marie, au Christ menez-nous,  
Le Dieu de l'Hostie triomphe en nous.

1. En 1854 Bernadette a dix ans. Ses parents, sa sœur et son petit frère quittent le moulin de Boly. C'était le moulin du bonheur pour Bernadette, 10 années de bonheur. Pourtant elle y a connu des souffrances, et des difficultés telles qu'ils ont dû partir.  
**Qu'est ce qui me rend heureux dans la vie ? Qu'est ce qui est le plus important pour moi : le travail, les amis, le sport, la famille, Dieu... ?**
2. En 1856, Bernadette a 12 ans, c'est le 4<sup>ème</sup> déménagement de la famille Soubirous qui se retrouve dans la misère. Ils ont tout perdu, ils sont obligés de loger au cachot.  
**Comment est-ce que je réagis quand je suis privé(e) de quelque chose auquel je tenais ? Comment garder l'espérance ?**
3. Alors qu'ils habitent au cachot, la famille Soubirous se confie tous les soirs à Dieu par la prière du chapelet.  
**Est-ce que je j'arrive à remercier le Seigneur pour ce qui est beau dans ma vie : ma famille, la santé de mes proches, une activité qui me donne de la joie, une belle rencontre, un beau temps de prière, la paix du cœur...**

**« Sous ta protection nous nous réfugions, Sainte Mère de Dieu.**

Dans la présente situation dramatique, chargée de souffrances et d'angoisses qui frappent le monde entier, nous recourons à Toi, Mère de Dieu et notre Mère, et nous cherchons refuge sous ta protection.

**Ô Vierge Marie,** tourne vers nous tes yeux miséricordieux dans cette pandémie du coronavirus, et reconforte ceux qui sont perdus et qui pleurent leurs proches qui sont morts, enterrés parfois d'une manière qui blesse l'âme. Soutiens ceux qui sont angoissés pour les personnes malades auprès desquelles, pour empêcher la contagion, ils ne peuvent être proches. Suscite la confiance en celui qui est inquiet pour l'avenir incertain et pour les conséquences sur l'économie et sur le travail.

**Mère de Dieu et notre Mère,** implore pour nous de Dieu, Père de miséricorde, que cette dure épreuve finisse et que revienne un horizon d'espérance et de paix. Comme à Cana, intervien auprès de ton Divin Fils, en lui demandant de reconforter les familles des malades et des victimes, et d'ouvrir leur cœur à la confiance.

Protège les médecins, les infirmiers et les infirmières, le personnel sanitaire, les volontaires qui, en cette période d'urgence, sont en première ligne et risquent leur vie pour sauver d'autres vies. Accompagne leur fatigue héroïque et donne-leur force, bonté et santé.

Sois aux côtés de ceux qui, nuit et jour, assistent les malades ainsi que des prêtres qui, avec sollicitude pastorale et engagement évangélique, cherchent à aider et à soutenir chacun.

**Vierge Sainte,** éclaire l'esprit des hommes et des femmes de science, pour qu'ils trouvent de justes solutions pour vaincre ce virus.

Assiste les Responsables des Nations, pour qu'ils œuvrent avec sagesse, sollicitude et générosité, en secourant ceux qui manquent du nécessaire pour vivre, en programmant des solutions sociales et économiques avec clairvoyance et avec esprit de solidarité.

**Marie très Sainte,** touche les consciences pour que les sommes considérables utilisées pour accroître et perfectionner les armements soient au contraire destinées à promouvoir des études adéquates pour prévenir de semblables catastrophes dans l'avenir.

**Mère très aimée,** fais grandir dans le monde le sens d'appartenance à une seule grande famille, dans la conscience du lien qui nous unit tous, pour que nous venions en aide aux nombreuses pauvretés et situations de misère avec un esprit fraternel et solidaire. Encourage la fermeté dans la foi, la persévérance dans le service, la constance dans la prière.

**O Marie, Consolatrice des affligés,** embrasse tous tes enfants dans la tribulation et obtiens que Dieu intervienne de sa main toute puissante pour nous libérer de cette terrible épidémie, afin que la vie puisse reprendre dans la sérénité son cours normal.

Nous nous confions à Toi, toi qui resplendis sur notre chemin comme signe de salut et d'espérance, ô clément, ô miséricordieuse, ô douce Vierge Marie,

Amen. »